



## Groupe de Travail Mutations 2014 A, B et C des 2 filières

**1 988 suppressions** d'emplois à la DGFIP sur les 2 564 prévues au ministère. La DGFIP aura donc perdu **9 116** emplois en quatre ans !!! Mais l'objet de ce GT porte sur les futures règles de gestion applicables pour la campagne de mutations 2014 pour les agents A, B et C de la DGFIP. Les agents B et C de la filière gestion publique vont vivre une révolution culturelle historique et ils méritent d'avoir le maximum d'informations sur le sujet.

Pour **F.O.-DGFIP**, les grands principes sont les suivants :

- Un calendrier clair pour les agents et les services RH qui suivent les opérations,
- une demande forte : l'administration doit avancer la sortie des projets, notamment pour les inspecteurs et les contrôleurs,
- les suites doivent être impérativement terminées pour la mi-juin afin que les CAP locales puissent définir les affectations des A, B et C plus tôt que ce qui se fait actuellement afin que les agents puissent concilier vie familiale et vie professionnelle et ainsi leur **permettre de s'installer dans de bonnes conditions.**



Cette année de nombreux agents vont découvrir pour la 1ère fois AGORA vœux, ils auront besoin de plus de temps pour appréhender les RAN et les nouvelles règles de gestion..., **F.O.-DGFIP** demande une prorogation du délai jusqu'à fin janvier 2014. Pour **F.O.-DGFIP**, le traitement prévu des annulations de demandes et des refus de mutations (catégorie B et C des 2 filières) est inacceptable car elle est une régression caractérisée par rapport au système qui existait dans la filière fiscale. **F.O.-DGFIP** demande de reprendre la rédaction «in extenso» de la note de service de 2013 pour les inspecteurs de la filière gestion publique, les inspecteurs, les contrôleurs et les agents de la filière fiscale. Concernant l'harmonisation des B et C des 2 filières, un mouvement complémentaire est introduit qui s'avère restrictif en lieu et place d'un véritable mouvement en mars 2015, tout comme pour les inspecteurs des 2 filières l'année dernière.

C'est l'occasion pour **F.O.-DGFIP** de réaffirmer sa revendication pour 2 véritables mouvements : un au 1er septembre 2014 et un autre au 1er mars 2015. C'est comme ça que les agents peuvent concilier vie familiale et vie professionnelle. Ces 2 mouvements existaient dans la filière gestion publique et cet acquis est retiré à tous les agents de la DGFIP. Représentants **F.O.-DGFIP**, nous le dénonçons ici et revendiquons 2 vrais mouvements de mutation pour les A, B et C de la DGFIP avec un délai de séjour d'un an minimum (pour les postes non comptables) entre 2 mutations.

**Pour nous et les agents que nous représentons  
aujourd'hui, votre choix n'est pas le nôtre.**

**INFO : Nouvelles grilles indiciaires de la catégorie C au 01/01/2014**

L' article sur notre site <http://www.fo-dgfip-sd.fr/013/spip.php?article525>

## Listes d'aptitude

Les dates des CAPL sont les suivantes :

- de C en B les 14 et 15 novembre ;
- de B en A le 13 novembre.



Nos permanents au local sont là pour vous, n'hésitez pas à les contacter.

### ATTENTION Les règles ont changé.

Vous demandez à passer inspecteur ou contrôleur par liste d'aptitude. Si vous êtes retenu on vous demandera de remplir une demande de mutation pour exercer vos fonctions dans le nouveau grade.

Alors, oui vous pouvez demander le département des Bouches du Rhône et les postes qui vous intéressent dans le département MAIS si votre ancienneté dans le nouveau grade n'est pas suffisante la direction générale peut vous nommer n'importe où en France.

Regardez nos lauréats 2012 un « heureux élu » sur la liste d'aptitude de B en A s'est retrouvé dans la Haute Marne et pourtant il ne l'avait jamais demandé !!!!!

## Le dialogue social est un combat de tous les instants

Le Comité Technique de Réseau du 1<sup>er</sup> octobre dernier aura duré une grosse matinée, ce qui semble être la durée maximale de résistance au dialogue de notre Directeur Général.

En introduction, le Directeur Général avait pourtant rappelé que ce CTR était important et souhaité pour échanger sur l'organisation et le mode de fonctionnement d'un dialogue social, qu'il voulait constructif, approfondi et dans le respect partagé.

Déclinant ensuite tous les bienfaits de la démarche stratégique qui, selon lui, « a des conséquences positives pour les agents (sic ! ) », il déclarait qu'il n'y avait pas de pause pour l'amélioration des conditions de travail des agents et, pour preuve, il prenait en exemple la tenue des GT Z.U.S., de ceux sur les personnels contractuels, sur l'accueil et la sécurité, sans oublier la mise en place d'un baromètre social et le remplacement de 22 000 stations de travail !

Après cet inventaire à la Prévert, les interventions des délégations syndicales s'apparentaient plutôt à la volée de bois vert. Pour la délégation F.O.-DGFIP, il était impossible de déconnecter ce CTR du futur Comité Technique Ministériel du 8 octobre où serait officiellement annoncé par les ministres les 2 564 suppressions d'emplois et la réduction des budgets des administrations des Finances (les médias ayant été informés une fois de plus avant les représentants des personnels).

À la DGFIP, se poserait donc à nouveau le sujet de l'adéquation des missions et des moyens dans un environnement marqué par une appréciation de plus en plus négative des personnels sur l'avenir de leur administration et la cessation de paiement des directions locales.

Pour F.O.-DGFIP, la dégradation des conditions de vie au travail des agents, comme le dialogue social d'ailleurs, était essentiellement la conséquence des politiques d'austérité.



Bonjour,  
La Confédération a ouvert un site permettant de signer  
une pétition adressée aux parlementaires.

Vous pouvez la signer en cliquant sur  
<http://nos-retraites-fo.fr>

Amitiés  
Bonne journée  
La Fédé